



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021

Le 8 avril 2021, à dix-huit heures trente-neuf minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Pont-Château, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Danielle CORNET, Maire.

Convocation : le 2 avril 2021

Nombre de membres :

En exercice	33
Convoqués	33
Présents	29
Excusés	4

**Présents :**

Mme Danielle CORNET - M. Stéphane POILVÉ - Mme Sylvie MORAND - M. Joël DEMY - Mme Sylvie FUSELLIER  
M. Philippe ROUAUD - Mme Héléne MAVÉRAUD - M. Stéphane MÉREL - Mme Muriel MAHÉ - M. Armel MOYON  
M. Paul LONGATTE - Mme Eliane RENAUT - M. Christian BURLLOT - M. Jean-François GAUTIER - Mme Valérie ROSE  
Mme Françoise CRAND - Mme Christelle JACQUEMOUD - M. Gabriel DUVAL - M. Sébastien SOURGET - Mme Magali  
ANDRZEJEWSKI - M. Raphaël CONDÉ JIMENEZ - Mme Caroline SOUFFLET - M. Régis GANDON  
Mme Souad TERRASSIN - Mme Margareth SAMSON - Mme Sabrina DUVAL - Mme Nadège BLANCHARD  
M. Erwan TANNEAU - M. Jonathan HERVÉ

**Excusés :**

M. Sébastien COIRRE (Procurator à Philippe ROUAUD)  
Mme Laëtitia GUTH (Procurator à Mme Sylvie FUSELLIER)  
Mme Christel NORMAND (Procurator à Mme Margareth SAMSON)  
M. Brice CLOUET (Procurator à Mme Danielle CORNET)

Pour l'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 février 2021, Mme Eliane RENAUT est excusée et donne procurator à Mme Magali ANDRZEJEWSKI ; Mme DUVAL est absente. On compte alors 27 présents, 5 procurators et 1 absente.

Pour les délibérations n°2021-034 à n°2021-045 incluses, Mme Sabrina DUVAL est absente. On compte alors 28 présents, 4 excusés et 1 absente.

**Secrétaire de séance :**

M. Jonathan HERVÉ

### Sommaire

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 février 2021
- Information sur les décisions prises par Mme le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées par le Conseil Municipal
- Information sur les lignes directrices de gestion définies par la Commune

- Points soumis au vote :

### AFFAIRES GÉNÉRALES

- 2021-034 Attribution du rang occupé par l'Adjointe élue suite à la démission de la 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire
- 2021-035 Election d'une nouvelle Adjointe au Maire suite à la démission de la 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire
- 2021-036 Approbation du tableau du Conseil municipal
- 2021-037 Modification de la composition des commissions municipales
- 2021-038 Avis sur le transfert à la Communauté de communes du Pays de Pont-Château / St-Gildas-des-Bois de la compétence « mobilités »

### TERRITOIRE ZÉRO CHOMEUR DE LONGUE DUREE

- 2021-039 Conclusion d'une convention avec l'association ESPACEA (dénomination de l'entreprise à but d'emploi) portant sur la prise en charge financière de ses premières dépenses

### RESSOURCES HUMAINES

- 2021-040 Avenant à la convention conclue avec le service médecine du Centre de Gestion de Loire-Atlantique
- 2021-041 Renouvellement de la convention conclue avec le Centre de Gestion de Loire-Atlantique pour l'adhésion au service de prévention des risques professionnels
- 2021-042 Convention avec la Ville de Guérande pour la formation à l'entraînement aux bâtons et techniques professionnelles d'intervention destinée aux agents de la Police Municipale
- 2021-043 Mise à jour du tableau des effectifs
- 2021-044 Création de postes d'agents contractuels
- 2021-045 Création d'un poste de chargé de mission chargé de la labellisation et à la mise en fonctionnement de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) dans le cadre du projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

### FINANCES

- 2021-046 Vote des taux d'imposition 2021 : taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)

### CŒUR DE VILLE

- 2021-047 Signature de la convention d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain »

### URBANISME, ESPACE RURAL

- 2021-048 Acquisition du délaissé de voirie AD 866-867-870, situé 1 rue des Ménestrels
- 2021-049 Cession de la parcelle AC 298, située rue Maurice Sambron
- 2021-050 Cession d'une emprise de 23 m<sup>2</sup> issue de la parcelle YT 311, située rue du Rocher

### ▪ Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), M. Jonathan HERVÉ est nommé secrétaire de séance.

### ▪ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 février 2021

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

- Information sur les décisions prises par Mme le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées par le Conseil Municipal.

Date	N° de la décision	Objet	N° de la délégation mise en œuvre
12/03/2021	2021-005	Valider l'avis de la commission MAPA de la Commune de Pont-Château, en date du 4 mars 2021, et d'attribuer ainsi le marché de démolition d'un bâtiment et d'aménagement d'une aire de stationnement rue de Nantes, à Pont-Château : *Lot n° 1 « déconstruction du bâtiment situé rue de Nantes » : attribué à la SA VALGO, pour un montant total de 65 400€ TTC. *Lot n°2 « aménagement d'une aire de stationnement rue de Nantes » : attribué à la société EIFFAGE ROUTE SUD OUEST, pour un montant de 49 712.88€ TTC.	N°4
12/03/2021	2021-006	Confier à la société VIA TECH le nettoyage par hydro-décapage de certaines rues du centre-ville, pour un montant de 10 800€ H.T.	N°4
12/03/2021	2021-007	Confier à l'association ACCES REAGIS l'entretien annuel des espaces verts, sites naturels et chemins de la Commune pour un montant de 24 702.08€ H.T.	N°4
18/03/2021	2021-008	Signer le marché de fourniture et de pose d'un revêtement de praticable de gymnase avec la société KASSIOPÉ, pour un montant de 11 576.10€ HT, soit 13 891.32€ TTC. Demander à l'association les Blés d'or une subvention d'un montant de 4 000€, destinée au financement du dit revêtement.	N°4 et 26
18/03/2021	2021-009	Conclure un bail commercial d'un an avec la SARL O2D – OUEST DISTRIBUTION ET DIFFUSION pour l'occupation de 37.40 m² de l'ensemble immobilier situé rue Archimède, ZAC de l'Abbaye II. Fixer le loyer annuel à 6 852€ TTC.	N°5

- Information sur les lignes directrice de gestion définies par la Commune

- Points soumis au vote :

## AFFAIRES GÉNÉRALES

### DÉLIBÉRATION N°2021-034 – ATTRIBUTION DU RANG OCCUPE PAR L'ADJOINTE ELUE SUITE A LA DEMISSION DE LA 6<sup>ème</sup> ADJOINTE AU MAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De maintenir à 9 (neuf) le nombre d'adjoints au Maire de la Commune de Pont-Château.
- D'attribuer au nouvel Adjoint élu suite à la démission de Mme Eliane RENAUT, le rang occupé par cette dernière, à savoir le rang n°6 (six).

### DÉLIBÉRATION N°2021-035 – ELECTION D'UNE NOUVELLE ADJOINTE AU MAIRE SUITE A LA DEMISSION DE LA 6<sup>ème</sup> ADJOINTE AU MAIRE

- Mme Hélène MAVÉRAUD, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée élue en qualité de 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire.

### DÉLIBÉRATION N°2021-036 – APPROBATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De prendre acte de la nouvelle composition du tableau du Conseil municipal, annexé à la présente délibération.
- De transmettre le tableau du Conseil municipal modifié à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

### DÉLIBÉRATION N°2021-037 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De ne pas recourir au scrutin secret pour la nomination des représentants au sein des neuf commissions municipales.
- De désigner ainsi les membres des commissions municipales :

Commission Finances	Stéphane POILVÉ Sébastien COIRRE Sabrina DUVAL Paul LONGATTE Hélène MAVÉRAUD Sylvie MORAND Philippe ROUAUD
Commission Affaires sociales et santé	Sylvie MORAND Nadège BLANCHARD Christian BURLLOT Raphaël CONDÉ JIMENEZ Christel NORMAND Philippe ROUAUD Valérie ROSE
Commission Culture et animation	Joël DEMY Christian BURLLOT Gabriel DUVAL Sylvie FUSELLIER Christelle JACQUEMOUD Paul LONGATTE Philippe ROUAUD Souad TERRASSIN
Commission Cœur de Ville	Sylvie FUSELLIER Magalie ANDRZEJEWSKI Françoise CRAND Gabriel DUVAL Jean-François GAUTIER Lætitia GUTH Christelle JACQUEMOUD Paul LONGATTE Souad TERRASSIN Erwan TANNEAU

Commission Vie scolaire et enfance	Philippe ROUAUD Sylvie FUSELLIER Lætitia GUTH Muriel MAHÉ Christel NORMAND Margareth SAMSON
Commission Transition énergétique et environnementale	Hélène MAVÉRAUD Eliane RENAUT Magalie ANDRZEJEWSKI Sébastien COIRRE Sabrina DUVAL Jonathan HERVÉ Caroline SOUFFLET Sébastien SOURGET
Commission Cadre de vie et bâtiments	Stéphane MÉREL Brice CLOUET Raphaël CONDÉ-JIMENEZ Sabrina DUVAL Regis GANDON Lætitia GUTH Armel MOYON Stéphane POILVÉ Erwan TANNEAU
Commission Sport	Muriel MAHÉ Christian BURLLOT Sébastien COIRRE Gabriel DUVAL Jean-François GAUTIER Stéphane POILVÉ Erwan TANNEAU
Commission Urbanisme et espace rural	Armel MOYON Joël DEMY Gabriel DUVAL Paul LONGATTE Hélène MAVÉRAUD Stéphane MÉREL Sylvie MORAND Stéphane POILVÉ Valérie ROSE

## **DÉLIBÉRATION N°2021-038 – AVIS SUR LE TRANSFERT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE PONT-CHATEAU / ST-GILDAS-DES-BOIS DE LA COMPETENCE « MOBILITES »**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'approuver le transfert de la compétence mobilité à la Communauté de communes du Pays de Pont-Château / St-Gildas-des-Bois qui deviendra Autorité Organisatrice de la Mobilité.
- > De préciser que les compétences exercées par la Région Pays de la Loire, en matière de transports à la date du transfert effectif, le resteront.
- > De notifier la présente délibération à M. le Président de la Communauté de communes du Pays de Pont-Château / St-Gildas-des-Bois.
- > D'autoriser Mme le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## **TERRITOIRE ZÉRO CHOMEUR DE LONGUE DUREE**

### **DÉLIBÉRATION N°2021-039 – CONCLUSION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ESPACEA (DENOMINATION DE L'ENTREPRISE A BUT D'EMPLOI) PORTANT SUR LA PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE SES PREMIERES DEPENSES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser Madame le Maire à signer une convention avec ESPACEA, portant sur la prise en charge des premières dépenses de l'association, annexée à la présente délibération ; ainsi que toute évolution de ladite convention sous réserve qu'elle ne remette pas en cause son économie générale.
- > D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toute autre démarche et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **DÉLIBÉRATION N°2021-040 – AVENANT A LA CONVENTION CONCLUE AVEC LE SERVICE MEDECINE DU CENTRE DE GESTION DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser Mme le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention conclue avec le service médecine du Centre de Gestion de Loire-Atlantique, annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à son exécution.
- > De prévoir les crédits nécessaires au budget.

## **DÉLIBÉRATION N°2021-041 – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION CONCLUE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LOIRE-ATLANTIQUE POUR L'ADHESION AU SERVICE DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser Mme le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion de Loire-Atlantique dans le cadre de l'adhésion au service de prévention des risques professionnels, annexée à la présente délibération ; ainsi que toute évolution de ladite convention sous réserve qu'elle ne remette pas en cause son économie générale et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- > De prévoir au budget les crédits correspondants.

## **DÉLIBÉRATION N°2021-042 – CONVENTION AVEC LA VILLE DE GUERANDE POUR LA FORMATION A L'ENTRAINEMENT AUX BATONS ET TECHNIQUES PROFESSIONNELLES D'INTERVENTION POUR LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser Mme le Maire à signer une convention avec la Ville de Guérande, portant sur la formation à l'entraînement aux bâtons et techniques professionnelles d'intervention pour les agents de police municipale, annexée à la présente délibération ; ainsi que toute évolution de ladite convention sous réserve qu'elle ne remette pas en cause son économie générale.
- > D'autoriser Mme le Maire à signer que toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## **DÉLIBÉRATION N°2021-043 – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > De créer au tableau des effectifs, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2021, 1 poste d'adjoint technique à temps complet et 1 poste de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

## **DÉLIBÉRATION N°2021-044 – CREATION DE POSTES D'AGENTS CONTRACTUELS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > De créer les postes d'agents contractuels suivants :
  - 1 poste d'adjoint technique à temps complet du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022 (service Propreté urbaine).
  - 1 poste d'adjoint technique à temps complet du 1<sup>er</sup> mai 2021 au 30 avril 2022 (service Voirie).
  - 1 poste d'adjoint technique à temps non complet à 20/35<sup>ème</sup> du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022 (service Entretien, Ménage).
  - 1 poste d'adjoint technique à temps non complet à 26/35<sup>ème</sup> du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022 (service Entretien, Ménage).
  - 2 postes d'adjoint d'animation à temps complet du 12 avril 2021 jusqu'au 25 avril (Pôle Vie scolaire, enfance).
  - 1 poste d'adjoint administratif à temps non complet à 17,5/35<sup>ème</sup> du 15 avril 2021 au 30 juin 2021 (service Accueil, état-civil, et élections).

## **DÉLIBÉRATION N°2021-045 – CREATION D'UN POSTE DE CHARGE DE MISSION CHARGE DE LA LABELLISATION ET DE LA CREATION DE L'ENTREPRISE A BUT D'EMPLOI (EBE) DANS LE CADRE DU PROJET TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > De créer un poste d'attaché à temps complet à compter du 12 mai 2021 (service TZCLD) pour une durée d'un an.
- > D'autoriser Madame le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **FINANCES**

### **DÉLIBÉRATION N°2021-046 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021 : TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES (TFPB), TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES (TFPNB)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'approuver les taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB).

	2021
Taux de taxe foncière (bâti)	36,41
Taux de taxe foncière (non bâti)	41,07

## **CŒUR DE VILLE**

### **DÉLIBÉRATION N°2021-047 – SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ADHESION AU PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > De valider la proposition d'adhésion au Programme « Petites Villes de Demain ».
- > D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention d'adhésion, ainsi que toute évolution de ladite convention sous réserve qu'elle ne remette pas en cause son économie générale.
- > D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toute autre démarche et à signer tout document en rapport avec ce projet.

## URBANISME, ESPACE RURAL

### DÉLIBÉRATION N°2021-048 - ACQUISITION DU DELAISSE DE VOIRIE AD 866-867-870, SITUE 1 RUE DES MENESTRELS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'acquérir à l'euro symbolique, le délaissé de voirie AD 866-867-870, situé 1 rue des Ménestrels, sous réserve qu'il soit inscrit dans l'acte de vente que ce délaissé sera repris en l'état et qu'aucun aménagement ne sera réalisé par la Commune sur la dépendance de voirie.
- > De prendre en charge les frais d'acte liés à la vente du délaissé de voirie AD 866-867-870, situé 1 rue des Ménestrels.
- > D'autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer l'acte correspondant établi par Mme Maître PERRAIS, notaire à Pont-Château.

### DÉLIBÉRATION N°2021-049 - CESSION DE LA PARCELLE AC 298, SITUEE RUE MAURICE SAMBRON

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > De céder la parcelle AC 298, située rue Maurice Sambron et d'une superficie de 62m².
- > De conditionner la cession de la parcelle AC 298, située rue Maurice Sambron, au versement de 620€ et à la prise en charge des frais de bornage et des frais d'acte par l'acquéreur.
- > D'autoriser Madame Le Maire, ou son représentant, à signer l'acte correspondant établi par Maître Erwan GASCHIGNARD, notaire à Héric.

### DÉLIBÉRATION N°2021-050 - CESSION D'UNE EMPRISE DE 23 M² ISSUE DE LA PARCELLE YT 311, SITUEE RUE DU ROCHER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > De céder une emprise de 23 m² issue de la parcelle YT 311, située rue du Rocher.
- > De conditionner la cession de la parcelle YT 311, située rue du Rocher, au versement de 230 € et à la prise en charge des frais de bornage et des frais d'acte par l'acquéreur.
- > D'autoriser Madame Le Maire, ou son représentant, à signer l'acte correspondant établi par Maîtres PERRAIS-KERAMBRUN, notaire à Pont-château.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.*

A Pont-Château, le 09 AVRIL 2021

Le Maire,  
Danielle CORNET



